

L'aménagement de l'entrée ouest conjuguera esthétique et mise en sécurité

Lorsqu'on arrive de Morières les Avignon, passé le panneau d'entrée de ville et franchi le rond-point de Fontisson, le visiteur n'a pas vraiment l'impression d'avoir quitté l'ancienne route nationale 100 et d'être entré dans la ville. La voirie n'a guère changé depuis de nombreuses années, et cette entrée de village n'est ni très esthétique ni très sécurisante.



C'est pourquoi un projet d'aménagement et de mise en sécurité de cet axe principal, qui voit transiter quotidiennement huit mille véhicules, a été défini afin de traiter cette voie avec soin, depuis le rond-point de Fontisson jusqu'au carrefour de l'avenue de Verdun et du chemin de Coupines, tant sur le plan de la circulation, de la sécurité, que de l'aspect paysager sur lequel l'accent a été mis particulièrement.

Le projet prévoit donc une reprise globale de l'emprise disponible, à la fois au niveau de la circulation, des déplacements doux, des aménagements paysagers et de la mise en conformité des réseaux publics. Une première phase concernera, d'ici la fin de cette année, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécommunications).

Elle sera prolongée, par **la réfection de la voirie, l'aménagement des trottoirs et la création d'espaces verts**. Un soin particulier sera apporté au traitement du carrefour de l'avenue de Verdun et du Chemin de Coupines, afin d'en accroître la visibilité et la sécurité.

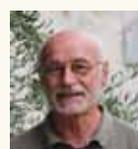
Dans le cadre de cet aménagement, certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et conscients de l'intérêt que présente le projet pour la commune, ont accepté de céder à celle-ci les parcelles concernées, à l'euro symbolique.

L'avant-projet a été présenté lors de réunions de riverains, qui se sont tenues en décembre 2015 et fin janvier 2016, réunions au cours desquelles chacun a pu s'exprimer et faire part de remarques qui ont contribué à apporter des modifications.

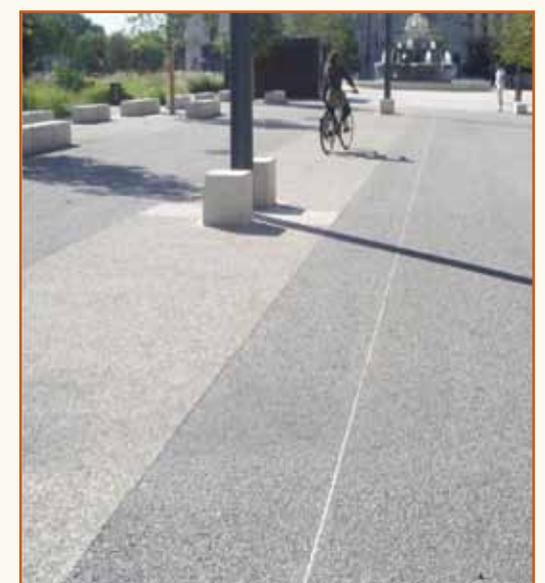
L'enjeu est de taille, car il s'agit du portail d'entrée de la commune et du même coup, de la Communauté de communes. Des subventions ont été sollicitées auprès des collectivités locales et régionales, qui permettront de bénéficier ainsi d'aides à hauteur de 345 000 €, faisant supporter in fine à la commune, un autofinancement de 307 500 €, déjà en partie provisionné sur 2015 et complété en 2016.

C'est donc une nouvelle étape dans la démarche volontariste de rendre notre village encore plus beau et plus sécurisé.

Michel PELISSIER
Adjoint au Maire



Plantes et arbustes méditerranéens,
peu gourmands en eau



Type de revêtement retenu

REUNION PUBLIQUE

Jeudi 16 juin à 19h, salle A. Tavan,
sera présenté le **projet définitif de
l'entrée Ouest de la commune.**

FETE VOTIVE CHATEAUNEUF DE GADAGNE

SAMEDI 18 JUIN

- 9 H 30 MATINÉE DES PITCHOUN
(À PARTIR DE 6 ANS) - PLACE DE LA PASTIERE
- 15 H 00 CONCOURS DE BOULES À LA MÊLÉE
PLATEAU DE CAMPBEAU
- 16 H 00 COURSE CYCLISTE - 45^{ème} GRAND PRIX DE LA ST JEAN
PARKING ECOLE PIERRE GOUJON
- 18 H 30 APÉRITIF CONCERT - PLACE DE LA PASTIÈRE
- 21 H 00 BAL «VINTAGE POP ORCHESTRA»
ORCHESTRE LAURENT COMTAT

DIMANCHE 19 JUIN

- 8 H 00 SAFARI PÊCHE A LA TRUITE - PLACE DU MARCHÉ AUX RAISINS
- 9 H 00 SAFARI GRATUIT POUR LES ENFANTS DU VILLAGE (- 12 ANS)
- 12 H 30 AÏOLI avec animation LI PARGNAGS LILEN
INSCRIPTIONS EN MAIRIE
- 16 H 00 CONCOURS LOCAL DE BOULES
- 18 H 30 APÉRITIF CONCERT - PLACE DE LA PASTIÈRE
- 21 H 00 CABARET CIRCUS ET ANIMATION DANSANTE
ORCHESTRE LAURENT COMTAT

LUNDI 20 JUIN

- 15 H 00 CONCOURS DE BOULES À LA MÊLÉE
PLATEAU DE CAMPBEAU
- 19 H 00 GROUPE NAMAS PAMOUS en 1^{ère} partie
PLACE DE LA PASTIÈRE
- 21 H 00 DISTRIBUTION DE LAMPIONS AUX ENFANTS
RASSEMBLEMENT PLACE DE LA PASTIÈRE
- 22 H 15 SPECTACLE EAU ET LUMIERE - STADE P. MILLE
- 23 H 00 GROUPE NAMAS PAMOUS en 2^{ème} partie
PLACE DE LA PASTIÈRE

ATTRACTIONS FORAINES

Réservation aioli du dimanche 19 juin

Les réservations se font en mairie (avant le 15 juin)
Tarifs : adultes : 17 €
enfants de 5 à 12 ans : 7 €
Gratuit pour les - de 5 ans



Les Spectacles de l'Eau du lundi 20 juin

Cette année, le Comité des Fêtes innove en proposant en lieu et place du feu d'artifice classique (*interdit par arrêté préfectoral*) un spectacle inédit dans notre commune : « **Les Spectacles de l'Eau** ».

Une mise en scène d'eau, de lumières et de musique pour nous immerger dans un décor aquatique enchanteur et unique au stade Paul Mille.

AGENDA DU MOIS

2	AKWABA Hip-hop hardcore
3	COMITE DES FETES Ciné plein air
	AKWABA Reggae
4	SIDOMRA Portes ouvertes
	CHEVALIERS DE L'ONDE Nettoyage des Sorgues
	FOYER RURAL Rock en stock
5	FOYER RURAL Randonnée pédestre
8	LA STRADA Film "Dégradé"
9	ASS. FRANCO-NEPALAISE "Semeuse de joie"
10	FOYER RURAL Concert des élèves de piano
	SILLAGES Portes ouvertes
12	AKWABA Théâtre Décomposé
	LI BON VIVENT Repas champêtre
13	AKWABA Fête la fin d'année
	MAIRIE Conseil Municipal
16	MAIRIE Réunion publique Entrée Ouest
	CASTELNOVENCO Assemblée Générale
17	AKWABA Le festival d'Akwaba
18	
19	COMITE DES FETES Fête votive
20	
24	TAGADAGNE Repas de l'école P. Goujon
26	ECOLE ST CHARLES Kermesse
	FOYER RURAL Randonnée pédestre
28	FOYER RURAL Apéritif de fin d'année

COMITE COMMUNAL DES FEUX ET FORETS

Une équipe forte de 22 bénévoles, sous la responsabilité d'Angelo Fabris, effectuera des rondes régulières, tout au long de la belle saison, sur les territoires de Caumont, Gadagne et Saint-Saturnin. Elle aura pour mission de veiller aux risques d'incendie, d'en prévenir la survenue en restant attentive à la moindre alerte et d'apporter son assistance aux services de secours en cas de sinistre. Elle aura aussi un rôle de prévention auprès de la population.



C'est l'occasion de rappeler quelques règles simples à observer concernant les risques de feu.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Rappelons qu'il est interdit de brûler à l'air libre les déchets *dits verts*, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises, et notamment les produits issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes ou de débroussaillage.

Les incinérations immédiates de déchets verts ne sont possibles, que s'ils sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole, à la gestion forestière, à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie ou à une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier (pour ceux à moins de 200 m des bois, forêts et terrains assimilés).

Vous êtes à MOINS de 200 m des bois et forêts	Janvier Février	1 ^{er} Mars 15 avril	16 Avril 31 Mai	1 ^{er} Juin 15 Octobre	16 Octobre 31 Décembre
	Possible	Sauf dérogation préfectorale	Possible	Sauf dérogation préfectorale	Possible

INTERDIT si vent > 40 km/h ou épisode de pollution atmosphérique

Vous êtes à PLUS de 200 m des bois et forêts	De Janvier à Décembre	
	Incinération possible	
	Les exploitants agricoles sont autorisés à incinérer des végétaux sur pied à plus de 400 m de bois et forêts e, sous réserve de tout mettre en oeuvre pour rester maître de la situation (marge de sécurité et pouvoir éteindre si nécessaire)	

INTERDIT si vent > 40 km/h ou épisode de pollution atmosphérique

Dans tous les cas : débroussailler ou désherber les abords de la zone (5 m au moins) pour éviter toute propagation et assurer une surveillance constante jusqu'à l'extinction complète du foyer.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

COLLECTE DES DECHETS

Le service « Collecte des déchets » de la CCPSMV peut venir réparer ou remplacer votre container s'il est détérioré ou cassé. Il vous suffit d'appeler le standard de la CCPSMV (04 90 21 43 11) pour prendre rendez-vous. Vous disposerez ainsi d'une poubelle en bon état.

LA LOGITUDE



La Logitude a pour objectif de mettre en relation des seniors disposant d'espaces d'habitation libres et des personnes à la recherche d'un logement à moindre coût (étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs, demandeurs d'emploi de moins de 30 ans) et désireuses d'apporter leur aide dans le quotidien.

Sa priorité est de prévenir l'isolement des seniors, d'augmenter leur sécurité, de favoriser leur maintien à domicile dans de meilleures conditions et de répondre au problème de pénurie de logement.

Complément d'information

Stella Bacchicchi 06 30 82 86 60,
ou lalogitude@gmail.com.

PLAN CANICULE

Les personnes vulnérables qui le souhaitent, peuvent demander leur inscription sur le **registre canicule** tenu en mairie. Elles devront, pour ce faire, établir une **demande signée** par elles-mêmes ou par leur tutelle.

En situation caniculaire, ce registre sera consulté par le CCAS pour définir le suivi à mettre en oeuvre : par exemple l'appel journalier des personnes qui se sont déclarées pour vérifier que tout va bien.

Depuis 50 ans, le SIDOMRA prend vos déchets en main...
Journée Portes Ouvertes
NOVALIE Pôle de valorisation des déchets de VEDENE
Samedi 4 Juin 10h - 17h
649 Av. Vidier - VEDENE
04 90 31 57 40

Visite du centre de tri et de l'unité de valorisation énergétique Animations et Ateliers pour les enfants Expositions Possibilité de se restaurer sur place

Grappin de la fosse des ordures ménagères. Votre partenaire en 1971. De nos jours.

SUEZ

Aide financière pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la CCPSMV, les agents du service intercommunal concerné sont vos nouveaux interlocuteurs pour l'assainissement non collectif (visites de contrôle, mise en place d'un nouveau dispositif dans le cadre d'un permis de construire ou réhabilitation d'un dispositif existant).

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse subventionne, sous condition, la réhabilitation de vos installations d'assainissement non collectif.

Pour savoir si vous pouvez prétendre à cette aide et en connaître la procédure, le service assainissement se tient à votre disposition.

Contact : 04 90 21 43 26 /
assainissement@ccpsmv.fr

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

CAILLOT Ambre, Clara, Charlotte	08-01
GAILLAGUET Ambre, Agnès, Erica	13-01
BOISSIER Mila, Alexandra, Mickaëla	14-01
BOUHASSANE Ambre, Sydney	20-03
DENIS PAYEN Axel, Solal	23-03
SICARD Siméon Lulu Mitch	03-04

MARIAGES

HMIDOUCHE Driss/EL HERRAFI Samira	11-04
BRETON Florian/ANCELE Aurélie	29-04
BOUSSIER Sylvain/DELACOUR Céline	14-05

DECES

COLLAVIZZA Michel	02-01
GRASSI Rosalio	06-01
GOUVEN Bernard	07-01
BELHOMME Roger	11-01
PERCHERON Robert	29-01
GILLES Donat	08-02
ARMENTIER Adrienne Epouse CAILLOT	20-02
ROCHE Alberte Veuve POUDERON	27-02
COTRONÉO Marie Divorcée HENRY	05-03
UBASSY Nicole épouse RICHARTE	01-03
RIGAUD Roger	08-04
LAFON René	13-04
GUARINOS Jean	10-05

Grand Nettoyage de la SORGUE Chevaliers de l'Onde



L'Association des Chevaliers de l'Onde organise comme tous les ans, une matinée nettoyage de la Sorgue le samedi 4 juin. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à cette oeuvre utile pour la pérennité du cours d'eau qui traverse le bas de notre village.

Elle vous donne rendez-vous devant le lavoir, à partir de 9 h. avec de préférence une paire de bottes. Les gants, casquettes et T-shirts vous seront remis gracieusement sur place. Pour clôturer la matinée, apéritif et repas seront offerts aux participants à Velleron. Nous comptons sur la mobilisation des Castelnovins afin de préserver ce lieu.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LES LEGS GOUJON

En 1840, Marie-Pierre d'Alcantara Goujon, ancien maire de la commune en 1813 et 1816, va faire des legs importants à la commune que le conseil municipal acceptera dans sa séance du 5 avril.

Fils d'un bourgeois d'Avignon « forain » à Gadagne (c'est-à-dire qu'il possédait un terroir sur la commune, mais n'y résidait pas), Marie-Pierre Goujon était un esprit éclairé et sagace, qui fut toujours attiré et préoccupé par les questions d'instruction publique et d'assistance sociale. Dès son premier passage à la mairie, il avait réorganisé l'école du village. L'insuffisance des lois scolaires, leur mise en application négligée, le manque de ressources chez les pauvres gens pour en bénéficier, l'avaient vivement affecté. Prévoyant précurseur, il devança son époque et fraya la voie à l'école obligatoire, gratuite et laïque, qui ne fut réalisée que sous la Troisième République.

Voici les principaux extraits du texte de son testament de 1836, en ce qui concerne la commune :

« Je veux qu'il soit établi à Gadagne une école gratuite pour les garçons à laquelle j'affecte et lègue une grange et son tènement de terre, au terroir du Thor, quartier de la Jousseleine (situé juste avant le passage à niveau sur la route du Thor) ; j'appelle à la tête de cet établissement le sieur Brémond, actuellement secrétaire de la mairie de Gadagne. La mairie de Gadagne fournira le local dans la maison qui lui appartient. Cet établissement existera à perpétuité et ne pourra changer de forme, ni de nature, et les biens y affectés ne pourront être aliénés pour quelque cause et prétexte que ce soit.

Je lègue au Bureau de Charité de Gadagne une grange et son tènement de terre, situés au terroir du Thor, quartier du Tiers, plus un capital de 1 720 francs, un autre d'environ 1 300 francs, et la somme de 10 000 francs, à la charge de distribuer chaque année le produit de ces biens aux six chefs de famille hommes ou femmes les plus âgés et les plus pauvres du dit Gadagne.



Je lègue à la Fabrique de l'église de Gadagne, une somme de 3 000 francs pour le revenu être employé à l'entretien de la croix et de l'oratoire que j'ai construit sur Campbeau (actuel mausolée Goujon, face au stade Paul Mille) ; mes deux domestiques femmes auront la charge de cet entretien pendant leur vie.

Je lègue à la Confrérie des Pénitents blancs de Gadagne, une somme de 1 000 francs qui lui sera comptée, sans qu'elle ait besoin d'autorisation préalable, pour être employée au mieux de la chapelle ».

L'école voulue par Pierre Goujon, sera ouverte le 1er juillet 1842, rue Saint-Join. Un seul maître officiera, puisque la salle de l'école ne peut contenir que 60 élèves, et que l'arrêté du Conseil Royal de l'époque énonçait « qu'un seul maître suffit quand le nombre d'élèves ne dépasse pas 80 ». Mais, l'année suivante, le Comité local d'instruction publique reconnaîtra l'urgence de nommer un maître-adjoint.

L'école ne survivra pas aux lois de Jules Ferry, et sera même à l'origine vers 1890, des ennuis de Jules Giéra, maire et exécuteur testamentaire de M. Goujon : son installation dans une salle de la nouvelle mairie en 1883, et son annexion à l'école communale (c'est le même instituteur qui dirige les deux), attirera les foudres du Préfet qui signale que cela ne correspond pas au testament Goujon. Le Conseil décidera alors de séparer l'école Goujon (**libre** et gratuite, mais entretenue par un legs privé) de l'école communale (**laïque** et gratuite).

*Le 29 mai 1849, le conseil municipal décidera de donner à la place de la Pastière, le nom de **Place Goujon**, et ce n'est qu'en 1904 que furent érigés le monument, la fontaine et le buste (oeuvre du sculpteur Félix Devaux) qui surplombent l'ancienne nationale.*

gne, village en Provence

LES CONSEQUENCES D'UN DIFFEREND SUR L'ENSEIGNEMENT

Comme nous le disons dans l'article ci-contre, un différend né entre l'Administration et la commune à ce sujet, car l'école de garçons Goujon n'est pas « publique » puisqu'elle est entretenue par un legs. Les instituteurs sont nommés par le maire et le curé (et en cas de désaccord, par les cinq citoyens les plus imposés), alors qu'ils devraient l'être par le Préfet.

Par ailleurs, la loi sur la laïcisation des écoles exige que les institutions privées soient confondues avec les écoles publiques. Jules Giéra, le maire et exécuteur testamentaire, refuse de s'y conformer.

Plusieurs procès administratifs vont s'ensuivre, et dans la commune les décisions du conseil municipal seront controversées. Il semble que deux écoles existent, *l'une celle du legs Goujon*, rue Saint-Join, *et l'autre, l'école publique*, dans la mairie. L'école de filles, quant à elle, ne pose pas de problème.

La municipalité ira jusqu'à se pourvoir en Conseil d'Etat, mais elle échouera. **La résistance du maire aboutira à sa révocation et même à la dissolution du conseil municipal, en mars 1892.** Une délégation spéciale sera nommée avec à sa tête Siffrein Garcin, le papetier du Moulin Rouge. Le maire se retirera à Fontségugne, en compagnie du secrétaire de mairie, Hippolyte Vatton.

La suite sera beaucoup moins agitée, et jusqu'en 1957, l'école de garçons restera à côté de la mairie, et l'école de filles dans les bâtiments anciens, rue Baron le Roy. C'est à cette époque que l'école de garçons s'installera à proximité, après divers travaux et modifications, dans les locaux occupés aujourd'hui par la salle Anfos Tavan.

Le dernier épisode est constitué par l'acquisition en 1976, d'un grand terrain sur lequel sera implanté le nouveau groupe scolaire que nous connaissons aujourd'hui, et qui comportera, dans un premier temps, quatre classes maternelles et dix classes élémentaires.



Le groupe scolaire Pierre Goujon sera inauguré en 1987.

L'école de filles

Alors que les garçons allaient pouvoir bénéficier de l'école gratuite voulue par Pierre Goujon, les filles continuaient à être instruites par les soeurs de charité, sans doute dans le presbytère derrière l'église. Plus tard, les locaux seront installés dans la « maison du fermier » qui jouxtait à l'est la mairie actuelle, mais leur vétusté nécessiterait un aménagement complet des locaux. Pour ce faire, la commune envisage de se porter acquéreur, pour la somme de mille francs, de cette maison qui appartenait au Bureau de Bienfaisance et de la reconstruire. La commune n'ayant pas un sou vaillant à dépenser pour cette acquisition, elle sollicitera du Préfet un secours « proportionné à l'ensemble de ces dépenses », qu'elle n'obtiendra malheureusement pas.

Le projet sera finalement abandonné, non seulement à cause des subsides refusés par le Préfet, mais parce qu'à la réflexion, il s'avèrera que la cour aurait été trop exigüe et qu'il n'y aurait pas eu de jardin.

Une commission est alors nommée pour acheter une parcelle de terrain, où l'on construira à neuf une école de filles « la plus convenable au point de vue de la commodité, de l'hygiène et de la salubrité ».

A noter que depuis quelques années (1852), l'enseignement des filles de 6 à 13 ans est gratuit, mais aucun budget n'étant prévu, c'est l'instituteur désigné par le legs Goujon, M. Brémond, qui fait l'avance du traitement des trois religieuses institutrices. La charge en reviendra bientôt au budget communal, et un impôt spécifique sera voté par le conseil municipal, ce qui permettra d'emprunter à la Caisse de Construction des Ecoles une partie de la somme nécessaire à la construction de l'école de filles, l'autre partie étant assurée par une subvention publique.



LE CASSE-TETE DE LA DISTRIBUTION DES PRIX

Des nombreux problèmes liés à la laïcité se posent à cette époque, car il y a des royalistes et des bonapartistes à côté des républicains. Le mouvement de ces idées politiques a une incidence inattendue sur la distribution des prix à l'école, comme en témoigne l'intervention du maire en conseil (9 juillet 1882) :

« La disposition des esprits est telle qu'une distribution des prix devient pour l'instituteur qui veut faire son devoir et garder la justice, une cause d'embarras et d'ennuis souvent cruels.

Lorsqu'une commune ne possède, comme nous, qu'une seule école fréquentée par les enfants de diverses familles, profondément divisées entre elles, l'instituteur se trouve véritablement esclave du public. Il est obligé de donner des prix à tous les enfants, et de récompenser également les élèves, laborieux ou non, pour ne pas froisser l'amour-propre des parents, et ne pas susciter contre lui de vives inimitiés auxquelles souvent, l'opinion publique n'est pas étrangère.

Le maire propose donc de supprimer la distribution des prix et de remplacer cette dépense par l'attribution, tout au cours de l'année, de *bons points centimes*.

Les bons élèves, quels qu'ils soient, seront immédiatement récompensés de leur travail et acquerront, en même temps, des habitudes d'ordre, d'économie et de prévoyance.

Ils avaient vraisemblablement, la possibilité d'échanger les bons points reçus contre de l'argent.



ECOLE SAINT-CHARLES

Rappel

Si votre enfant est né en **2013, 2014** ou **2015** (pour la petite section de maternelle), vous pouvez réserver une place auprès de la directrice, en vue de l'inscrire au sein de l'école Saint Charles. Si vous êtes résident du village, vous êtes prioritaire. Il reste seulement quelques disponibilités. 04.90.22.43.22

1889-2016 : 50^e kermesse.

L'école Saint Charles fête cette année sa 50^e kermesse sur le plateau de Campbeau ! A cette occasion, une petite cérémonie aura lieu **dimanche 26 juin**. Si vous êtes ancien(ne) élève, le rendez-vous est donné sur la scène le dimanche autour de 19h. Nous vous attendons nombreux !

Les enfants nous embarqueront cette année pour une promenade dans les villes au bord de l'eau, le voyage sera ponctué d'escales qui seront illustrées par les chorégraphies des élèves, de la petite section de Maternelle au CM2. Le spectacle mettra fin à une année de travail dans le cadre d'un projet interdisciplinaire sur le thème de l'eau.

Nous rappelons que les stands ouvrent dès 17h et que petits et grands pourront à loisir, se restaurer, se divertir, faire de la calèche ou du poney...

TENNIS CLUB

Brian Barberin (14 ans) a été sélectionné comme *Ramasseur de Balles Officiel de Roland Garros 2016* (4000 candidats au départ pour 220 retenus, Brian sera le seul représentant vaclusien).



Après une première sélection nationale (épreuves techniques et physiques), les stages de formation ont regroupés les 450 meilleurs jeunes issus des sélections.

Les candidats ont été formés aux techniques du ramassage et aux exigences d'un tournoi du Grand Chelem.

Brian a donc la chance de participer à cette aventure humaine : chasser la balle jaune sur le plus grand tournoi du monde sur terre battue.

COMITE DES FETES

Vendredi 3 juin

Séance de ciné plein air

Afrik-Aïoli par le réalisateur de « *Les 4 saisons d'Espigoule* ».



A partir de 19h : apéritif musical et séance de cinéma au Parc de la Chapelle à partir de 21h30.

Les spectateurs sont invités à venir avec leur transat et un pique-nique dès 19h.

LA CASTELNOVENCO

L'Assemblée Générale de la **Castelnovenco** se tiendra chez **Nego Sud Transformation**, 1025, chemin des Confines, à Gadagne, le **Jedi 16 juin** à 20h30.

Ordre du jour :

Intervention du Président,
Rapport financier du trésorier,
Rapport des piègeurs,
Carnet de battues,
Questions diverses.

NOUVEAU SUR GADAGNE

Création d'une AMAP

Vendredi 10 juin à 18h30 : réunion d'information, à Akwaba.

Une AMAP (*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*) réunit un groupe de consommateurs et de producteurs fixant les conditions d'une agriculture depuis les champs jusque dans nos assiettes.

Elle organise la livraison hebdomadaire de produits sains et de saison (légumes, fruits, oeufs, viandes...) par contrats directs avec les producteurs. Il n'y a plus d'intermédiaire.

Une AMAP est aussi un espace d'échange et de création de lien, autour des questions de l'alimentation et de la relation avec notre territoire.

Si ce mode de consommation vous intéresse, venez planter vos pieds à l'Akwaba ou contactez-nous au 06.60.76.76.35 ou au 06.08.08.09.11.»

MEDIATHEQUE

Nouveau !

Votre médiathèque maintenant sur Facebook !

Vous aimez votre médiathèque?

Vous souhaitez suivre facilement nos actualités, nos coups de cœur, nos animations?

Vous êtes curieux de connaître l'envers du décor ?

Alors rejoignez-nous sur Facebook : un simple « *J'aime la page* », pourquoi pas un « *Partager* » pour inviter vos amis à mieux nous connaître.

N'attendez plus ! Rendez-vous sur : <https://www.facebook.com/mediathequedechateauneufdegadagne>

LI BON VIVÈNT

Mardis 14 et 28 juin : jeux de société à 14h30, salle Anfos Tavan

Dimanche 12 juin : repas champêtre à Aramon à partir de 10h. (Adhérents 25€, non adhérents 30€)

Mardi 28 juin : à 17h30, salle Anfos Tavan, Apéritif vacances, ouvert à tous les adhérents.

La bouillabaisse aux Salins de Giraud a suscité l'engouement de plus de 100 personnes.

Pour le *weekend Lozère/Aveyron*, 53 personnes étaient au rendez-vous.

TAGADAGNE

L'Association **Tagadagne** organise le **24 juin** le repas de fin d'année de l'école. Cette manifestation est ouverte à tous les Castelnovins, aux familles des enfants scolarisés dans les différentes structures du village et aux anciens élèves désireux de se joindre à l'événement.

Pensez à réserver, avant le 17 juin !



FOYER RURAL

Festival «Rock en Stock» - Samedi 4 juin
Festival des Ateliers de Musiques Actuelles du Pôle Musique de Châteauneuf de Gadagne. Coachés par les profs de Musique du FRL, **12 groupes** se produiront sur la scène d'Akwaba. Au programme, *Rock, Reggae, Folk, Pop et Variétés internationales, des reprises et des compositions made in Gadagne !*
Petite restauration sur place - 04 90 22 12 63

ROCK en STOCK
FESTIVAL
SAMEDI 4 juin 2016
BAND FOR A DAY
ROCKERS
DUO S.L
ZODIAK
PILE OU FACE
S.M.A.L.S
LAST CHANCE
THE JOC
YELLOW CAKE
2401
THE HEAVY CLOUD
PEPPERSALT
ENTREE : 6 €
4 € - de 18 ans/étudiants
gratuit - 12 ans
16H30/00H
AKWABA

Concert des Elèves de Piano

Par les élèves du pôle musique du FRL.
Vendredi 10 juin - 18h30, salle Jean Garcin.
Entrée libre.

Randonnée pédestre

Dimanche 5 juin : La Grande Combe de Lioux - Rdv à 9h place de la Poste, en voitures particulières.
Annie et Marianne Contact : 04 90 22 52 96 ou 04 90 22 26 76

Dimanche 26 juin : le Toulourenc - Rdv à 9h place de la Poste, en voitures particulières.
Geneviève & Jacques Contact : 04 90 22 52 96 ou 04 90 22 26 76

Projet Randonnée

Les 8/9 octobre pour découvrir les alentours de Montbrun (84). L'hébergement est prévu au VVF de Montbrun (max. 38€ si le groupe compte 25 pers).
Dénivelés de 250m et de 680m.
N'hésitez pas à demander des précisions auprès de Anne et René - 04 90 22 16 83.

Danse traditionnelle

Vendredi 10 juin, Atelier chez Bernard et Nadine Ranchin à Caderousse
Vendredi 24 juin, 19h-0h (tous niveaux).
Salle des Expos, La Chapelle
Renseignements auprès de Mireille R. au 04 90 22 04 42

Apéritif du FRL

Mardi 28 Juin, le FRL vous convie à l'Apéritif qui clôture cette année 2015/2016, à partir de 19h au Château de la Chapelle.

AKWABA

Jeudi 2 juin
Dope D.O.D. + Rezinsky
Hip-hop hardcore • 19h30 • 13€ / 16€

Vendredi 3 juin
Pablo Moses + Young Lords
Reggae • 19h30 • 13€ / 16€

Samedi 4 juin
Rock en Stock
Rock • 16h • 6 / 4 / Gratuit

Vendredi 10 juin
Théâtre Décomposé
Théâtre • 20h30 • 5€ tarif unique



Dimanche 12 juin
Majic Music Fête la fin d'année
Chanson / rock • dès 15h30 • 10€



Vendredi 17/ Samedi 18 juin
Akwapulco#4
Le festival d'Akwaba

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

La chorale de l'Escolo a donné le sourire et beaucoup de plaisir aux résidents de la maison de retraite de Morières, avec une belle prestation de chansons anciennes traduites en provençal par Pierre Courbet. L'après midi était également animée par l'Escolo Mourierenco costumée.

Le plaisir était partagé par Mme Roure et M. Zanetta, eux-mêmes résidents.



La chorale va également se produire à la maison de retraite de Châteauneuf de Gadagne, certainement avec le même succès.

ASS. FRANCO-NEPALAISE

Caroline Riegel, ingénieur en constructions hydrauliques, a vécu un premier hiver dans la vallée himalayenne du Zanskar en 2004-2005. Elle y a appris la langue, travaillé comme porteuse sur le fleuve gelé et enseigné à l'école gouvernementale et aux nonnes. Quelques années plus tard, son amitié avec les nonnes a rendu un rêve possible : voyager ensemble et découvrir l'Inde, le Népal et le Bouthan...

Son film « *Semeuses de joie* » relatant ce voyage, a reçu de nombreux prix. Caroline Riegel nous le présentera à l'Arbousière, le

Jeudi 9 juin à 21h.



Comme à l'accoutumée, la projection sera précédée d'un **buffet** en plein air pour lequel il faut s'inscrire obligatoirement **avant lundi 6 juin.**

Mail : nepal.avignon.rigaon@free.fr

Prix buffet + film : 20€ film seul : 8€
Rappelons que les bénéficiaires de cette soirée sont entièrement destinés aux villages sinistrés par le séisme du 25 avril 2015.

Anne-Marie Vettoretti 06 74 39 09 47

SILLAGES

Soirée Portes Ouvertes : le **10 juin**, comme tous les ans, Benoit Chérel ouvre les portes de sa petite maison d'édition castelnovine pour une soirée. A partir de 18h30, venez découvrir les dernières nouveautés parues et profiter de l'expo de peinture et sculpture installée dans les locaux. Si vous avez envie de passer un petit moment avec nous, apportez un petit truc à partager tout près de la fontaine. A bientôt.

Sillages éditions

2bis, rue Saint Paul à Gadagne

FRANCE PATCHWORK

Voici les dates des ateliers de juin
salle A.Tavan, de 14 h à 17 h :

- **Jeudis 2, 16, 30**

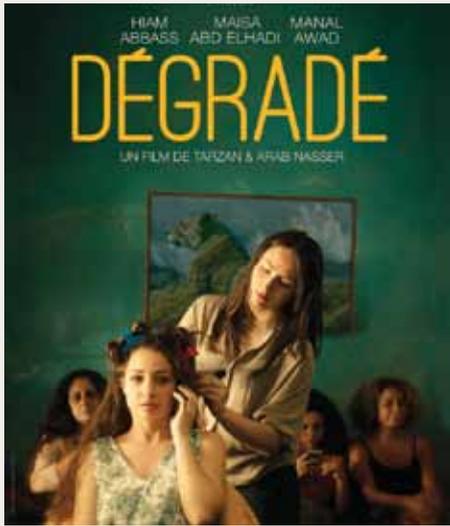
- **Vendredis 10 et 24**

Une pointe d'humour

*L'argent ça va, ça vient...
Mais quand ça vient, ça va!*

LA STRADA

Mercredi 8 juin, 20h30, aux Pénitents



Dans la bande de Gaza, de nos jours. Le salon de beauté de Christine, jeune immigrée russe, déborde de clientes : une divorcée amère, une jeune fille en passe de se marier, la mère et la belle-mère de la future mariée, une toxicomane lunatique, une religieuse ou encore une femme enceinte et sa soeur. Mais leur moment de détente est bientôt interrompu par des coups de feu dans la rue. Une famille de mafieux a volé le lion du zoo et le Hamas a décidé de s'occuper d'eux. Prises au piège par l'affrontement armé, les femmes se retrouvent alors enfermées dans le salon...

HORAIRES DE LA POSTE

Un public aussi nombreux que d'habitude - montrant que son engagement ne se dément pas - a participé à la dernière réunion publique sur les horaires du bureau de poste.



Après une intervention de M. le Maire, rappelant les différentes actions déjà engagées depuis plusieurs mois, et le peu d'empressement de la Direction de La Poste à y apporter des réponses, un point détaillé a été fait par le collectif « *La Poste de notre village en danger* », notamment sur ses nombreuses interventions auprès des maires du département dont les bureaux de poste sont aussi dans le viseur des réformes voulues par la Direction Postale.

A l'issue du débat, il a été retenu, comme prochaine initiative, de **demander à l'Association des Maires du Vaucluse, de participer à une réunion publique** dès que possible dans notre village, afin de sensibiliser encore plus l'ensemble des élus, et plus particulièrement ceux des 45 communes qui sont visées par les restructurations postales dans le département.

Ce qui n'empêche pas, en attendant, d'encourager les castelnovins à fréquenter le plus possible notre bureau de poste afin d'en maintenir ou en accroître la fréquentation.

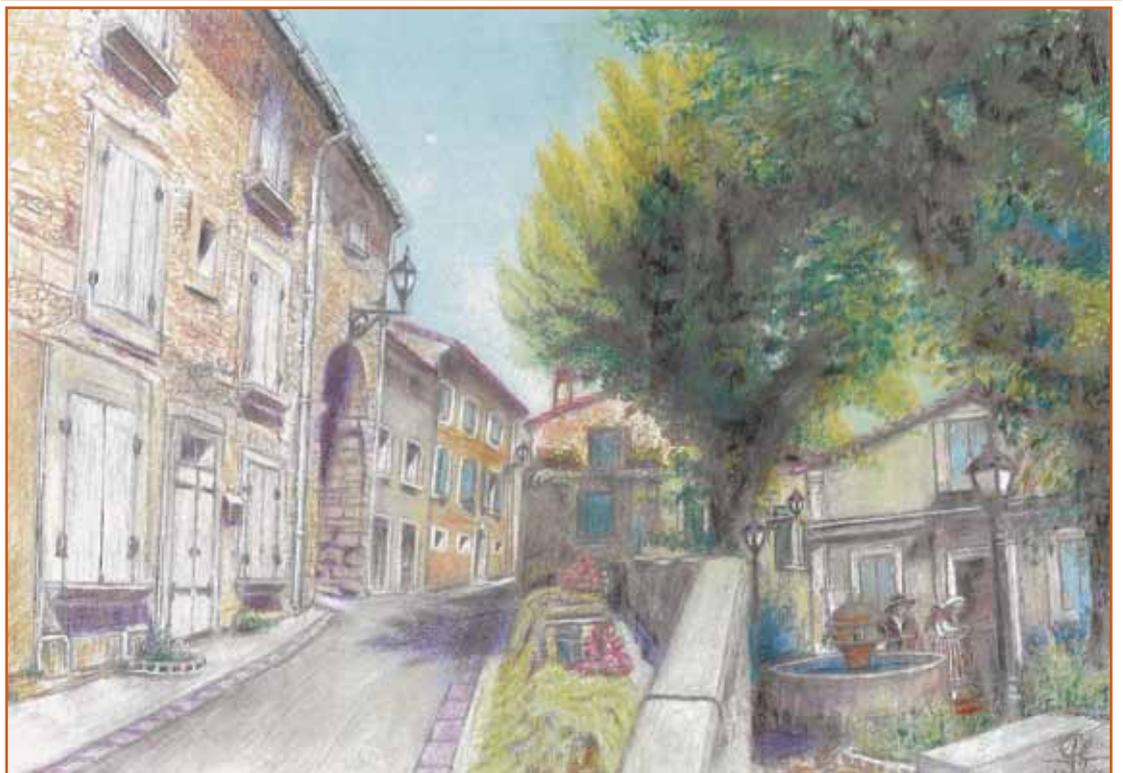
Lou printèms vèn de naisse !

Lou printèms vèn de naisse, tardié
aquest'annado ;
Lou printèms es tournamai vengu
E, desempièi quàuqui jour s'anouciavo
plan-plan ;
Lou cèu èro mai blu, l'èr èro plus lóugié.
D'ouro à de matin, dintre li countrevènt
encabana,
Un raïoun de soulèu m'a tira de ma som,
L'ai quatecant senti battre dins mis artèri,
M'a treboula lou sang e m'a di «fai
avans» !
Pas pulèu auboura, farda, vesti e lou café
begu,
Ere deja pèr orto e galoi coumo un
quinsoun.
Me sente pouderos e l'aveni m'espero,
La vido me counvido à sa taulo,
Lis annado qu'amouloune à rèire de iéu
Vènon de s'alèuja emé la fugido dóu
negrun de l'ivèr.
L'auro espouso la nèu di pinatéu e
l'estalouïro
En velo d'or sus l'aigo di riéu,
Mounte li flour de glaujo s'expandisson en
abounde ;
La cato negro s'alisco lou péu tout en
tenènt d'à ment
Lou chin que ié viro à l'entour,
Li roundo en bousco de mangiho
virovolton,
Lou martelet siblo à la perdudo,
Lis esquiròu se persequisson, es lou tèms
dis amour ;
Li courbo-dono margaïon de si flour
blanco
Li ribo de la sorgo que se n'en fai uno
raubo de festo ;
Lou printèms es vengu me reviéuda lou sang,
En iéu e foro iéu, tout canto,
La terro es en tempouro, lèsto à nous abali.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Le printemps vient de naître !

Le printemps vient de naître, tardif en
cette année ;
Le printemps est à nouveau venu
Et, depuis quelques jours, il s'annonçait
lentement ;
Le ciel était plus bleu, l'air était plus léger.
Très tôt ce matin, entre les contrevents
enchevêtrés,
Un rayon de soleil m'a tiré du sommeil,
Je l'ai aussitôt senti battre dans mes
artères,
Il m'a remué le sang et m'a dit «en
avant» !
Pas plutôt réveillé, rasé, vêtu, le café bu,
J'étais déjà dehors, joyeux comme un
pinson.
Je suis tout puissant et l'avenir m'attend,
La vie me convie à sa table,
Les années que j'accumule derrière moi
Se sont allégées avec la fuite de l'obscurité
de l'hiver.
Le vent secoue la neige des pins et la
répand
En voile d'or sur l'eau des ruisseaux,
Où les fleurs de glais se répandent abon-
damment ;
La chatte noire lisse son poil, tout en
surveillant
Le chien qui lui tourne autour,
Les hirondelles cherchent leur nourriture
en virevoltant,
Le martinet siffle éperdument,
Les écureuils se poursuivent, c'est le temps
des amours ;
Les narcisses ornent de leurs fleurs
blanches,
Les rives de la sorgo qui s'en font une
robe de fête ;
Le printemps est venu me ranimer le sang,
En moi et hors de moi, tout chante,
La terre est favorable, prête à nous nourrir.



Grand'Rue et place de l'Orme (un crayon de Jean Chapon)